

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Jeudi 18 juin 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle Cristal des SAISIES, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

58 dont 57 délégués titulaires et 1 délégué suppléant jusqu'à la délibération n° 58

57 dont 56 délégués titulaires et 1 délégué suppléant à partir de la délibération n° 59

Nombre de membres représentés :

12 membres représentés jusqu'à la délibération n° 58

11 membres représentés à partir de la délibération n° 59

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Julien	YOCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cevins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Grésy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU

Hauteluce	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame des Millièrès	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Notre Dame de Bellecombe	Kévin	MOLLIER

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Muriel THEATE
Morgan CHEVASSU	Albertville	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Julien COINTY	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale MARTINOT
Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Florian NICOLLE
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Elodie MOREL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Pascale VOUTIER REPELLIN	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christian TROMBERT	Gilly-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Irène CHAPUY
Valérie REVET	Mercury	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
Sandrine BERTHET	Tournon	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Administration générale - Tourisme – OTI du Val d'Arly – Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Arlysère au Comité de Direction de l'OTI du Val d'Arly

Rapporteur : M. le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2221-10,
Vu le Code du Tourisme, et notamment ses article L.133-2 et suivants, ainsi que R.133-1 et suivants,
Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Arlysère, et notamment sa compétence en matière de promotion du tourisme,
Vu les statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal du Val d'Arly,

L'article R.133-4 du Code du Tourisme dispose que les conseillers communautaires membres du Comité de direction de l'office sont élus par le Conseil Communautaire pour la durée de leur mandat.

L'article 7 des statuts de l'OTI du Val d'Arly indique que :

« Le Comité de direction est composé au maximum de 15 membres titulaires et 15 membres suppléants. Les suppléants sont appelés à siéger en l'absence de leur titulaire.

Le Comité de direction comprend :

- Le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (CA ARLYSÈRE) ou son représentant,
- 7 membres titulaires représentants de l'EPCI (CA ARLYSÈRE) désignés par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition du Président, et répartis comme suit :
 - o 1 titulaire représentant chaque Commune du Val d'Arly : Crest-Voland, Cohennoz, Flumet, Notre-Dame-de-Bellecombe, Saint-Nicolas-La-Chapelle et La Giettaz
 - o 1 titulaire représentant la CA Arlysère
- 7 membres suppléants représentants de l'EPCI (CA ARLYSÈRE) désignés par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition du Président
- 7 membres titulaires et 7 membres suppléants représentants les catégories socioprofessionnelles et associations, désignés par l'organe délibérant de l'EPCI (CA ARLYSÈRE) répartis comme suit :
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentants des hébergeurs (*hôtelières, agents immobiliers, loueurs particuliers, chambres d'hôtes, centre de vacances, résidence de tourisme*),
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentants l'économie locale (*commerçants, milieu agricole, artisans, associations*),
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentants des activités de loisirs et sportives (*remontées mécaniques, écoles de ski, activités de pleine nature*),
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentants chaque station-village du Val d'Arly : Crest-Voland/Cohennoz, La-Giettaz-en-Aravis, Notre-Dame-de-Bellecombe et Flumet/Saint Nicolas la Chapelle (*soit 4 titulaires et 4 suppléants au total*). »
- Représentants des catégories socioprofessionnels et associations :
 - o Représentants des hébergeurs (*hôtelières, agents immobiliers, loueurs particuliers, chambres d'hôtes, centre de vacances, résidence de tourisme*)
 - o Représentants de l'économie locale (*commerçants, milieu agricole, artisans, associations*)
 - o Représentants des activités de loisirs et sportives (*remontées mécaniques, écoles de ski, activités de pleine nature*)
 - o Représentants de la station-village de Crest Volland/Cohennoz
 - o Représentants de la station-village La Giettaz-en-Aravis
 - o Représentants de la station-village Notre Dame de Bellecombe
 - o Représentants de la station-village de Flumet/Saint Nicolas la Chapelle

Par délibération en date du 23 avril 2026, le Conseil Communautaire procédait à la désignation de ces représentants à cette instance.

A la suite d'une erreur dans la désignation des représentants des catégories socioprofessionnels et associations, il convient de procéder de nouveau à la nomination des représentants de la Communauté d'Agglomération Arlysère au Comité de Direction de l'OTI du Val d'Arly :

Sont candidats :

Elus communautaires :

Communes	Délégués Titulaires
CREST-VOLAND	Sophie Anne SMILEVITCH
COHENNOZ	Christian EXCOFFON
FLUMET	Marie-Pierre OUVRIER
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Catherine QUITTET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine JOLY
LA GIETTAZ	Daniel DANGLARD
CA ARLYSERE	Thomas BRAY

Délégués Suppléants
Annick CRESSENS
Véronique DENOISIE
Jean-Pierre JARRE
Frédérique DUC
Laurent PATUEL
Agnès CHEVALLIER GACHET
Catherine CLAVEL

Autres membres proposés :

	Titulaires	Suppléants
Représentants des hébergeurs (hôteliers, agents immobiliers, loueurs particuliers, chambres d'hôtes, centre de vacances, résidence de tourisme)	ANCENAY Laurent	Céline BOUCHEX
Représentants de l'économie locale (commerçants, milieu agricole, artisans, associations)	BOISRAME Nicolas	Emilie VON ARX
Représentants des activités de loisirs et sportives (remontées mécaniques, écoles de ski, activités de pleine nature)	JORAT Yannick	Alexis MOLLIER

Représentants de la station-village de Crest Volland/Cohennoz	DUBESSY Sylvian	BEROD Vincent
Représentants de la station-village La Giettaz-en-Aravis	LARDE Cécile	BOUCHEX Emilie
Représentants de la station-village Notre Dame de Bellecombe	Caroline MONGELLAZ	Marilyn MOLLIER
Représentants de la station-village de Flumet/Saint Nicolas la Chapelle	Florent PERRIN	Matthieu BARBIER

Le Conseil Communautaire procède à l'élection et désigne les représentants de la Communauté d'Agglomération Arlysère et les représentants des socioprofessionnels et associations qui siégeront au Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal du Val d'Arly comme suit :

Elus communautaires :

Communes	Délégués Titulaires
CREST-VOLAND	Sophie Anne SMILEVITCH 70 voix
COHENNOZ	Christian EXCOFFON 70 voix
FLUMET	Marie-Pierre OUVRIER 70 voix
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Catherine QUITTET 70 voix
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine JOLY 70 voix
LA GIETTAZ	Daniel DANGLARD 70 voix
CA ARLYSERE	Thomas BRAY 70 voix

Délégués Suppléants
Annick CRESSENS 70 voix
Véronique DENOISIE 70 voix
Jean-Pierre JARRE 70 voix
Frédérique DUC 70 voix
Laurent PATUEL 70 voix
Agnès CHEVALLIER GACHET 70 voix
Catherine CLAVEL 70 voix

Autres membres proposés :

	Titulaires	Suppléants
Représentants des hébergeurs (hôteliers, agents immobiliers, loueurs particuliers, chambres d'hôtes, centre de vacances, résidence de tourisme)	ANCENAY Laurent	Céline BOUCHEX
Représentants de l'économie locale (commerçants, milieu agricole, artisans, associations)	BOISRAMÉ Nicolas	Emilie VON ARX
Représentants des activités de loisirs et sportives (remontées mécaniques, écoles de ski, activités de pleine nature)	JORAT Yannick	Alexis MOLLIER
Représentants de la station-village de Crest Volland/Cohennoz	DUBESSY Sylvian	BEROD Vincent
Représentants de la station-village La Giettaz-en-Aravis	LARDE Cécile	BOUCHEX Emilie
Représentants de la station-village Notre Dame de Bellecombe	Caroline MONGELLAZ	Marilyn MOLLIER
Représentants de la station-village de Flumet/Saint Nicolas la Chapelle	Florent PERRIN	Matthieu BARBIER

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

